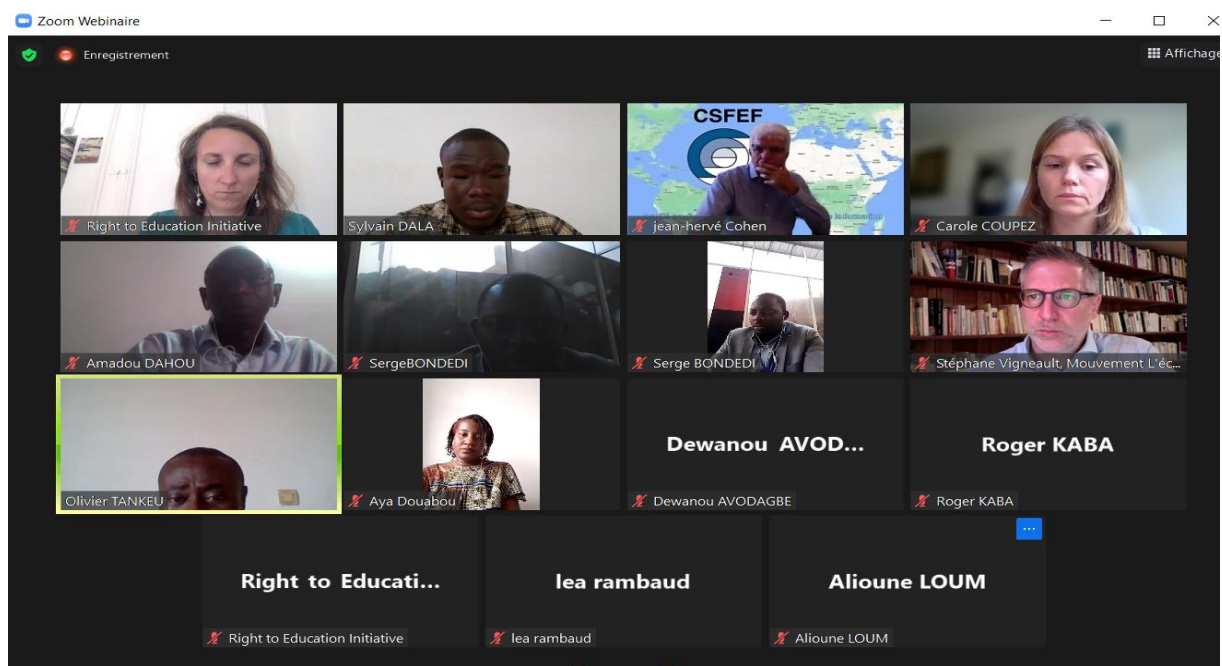


Réseau Francophone contre la marchandisation de l'éducation

<http://nevendezpasleducation.org/>

RAPPORT DE LA JOURNÉE DE MOBILISATION DU RESEAU FRANCOPHONE CONTRE LA MARCHANDISATION DE L'ÉDUCATION

22 Septembre 2021



THÈME

« Promouvoir l'éducation publique et réglementer les acteurs privés, dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19 et l'expansion de solutions éducatives numériques »

Septembre 2021

INTRODUCTION

1. NOTE COVID-19 ET EDUCATION

2. MESSAGES CLÉS

3. PRODUCTION DE VIDÉOS SUR LA MARCHANDISATION

4. ORGANISATION DU WEBINAIRE PANEL

5. AUTRES ACTIONS ORGANISÉES EN MARGE

CONCLUSION

Le 22 Septembre 2021, le [Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation](#) (RFCME) a tenu sa première [journée de mobilisation contre la marchandisation de l'éducation dans l'espace francophone](#) placée sous le thème : *« Promouvoir l'éducation publique et réglementer les acteurs privés, dans un contexte marqué par la pandémie de la COVID-19 et l'expansion de solutions éducatives numériques ».*

Rappelons que cette journée avait pour objectif d'interpeller davantage les décideurs sur la nécessité de non seulement réguler les acteurs privés dans l'éducation mais également promouvoir l'accès à une éducation publique de qualité et accessible à tous et toutes. De façon spécifique, il s'agissait

- d'inciter les parties prenantes de l'éducation (Ministères, acteurs de la société civile, institutions, partenaires techniques et financiers, etc.) à valoriser l'enseignement public et lui donner les moyens de fonctionner, y compris dans le contexte Covid-19 et post-Covid-19 ;
- de valoriser et partager le travail de la société civile pour lutter contre la marchandisation de l'éducation ;
- d'interpeller les Etats francophones sur la nécessité de réguler et réglementer réellement les acteurs privés de l'éducation surtout dans le contexte actuel marqué par l'explosion de l'éducation numérique et,
- de plaider pour l'introduction d'une proposition de paragraphe du Réseau francophone dans la déclaration du XVIIIe Sommet de la Francophonie.

Cette journée à caractère international était ponctuée par une diversité d'activités organisées par les organisations membres ou sympathisant.e.s du réseau :

- *La production d'une note synthétisant les informations collectées sur la Covid-19 en lien avec le numérique et la marchandisation de l'éducation.*
- *La production et la diffusion de [messages clés sur les réseaux sociaux](#).*
- *La réalisation et diffusion de courtes [vidéos](#) sur la marchandisation et la privatisation de l'éducation*
- *L'organisation d'un [webinaire](#) multi-acteurs (OSC, représentants de gouvernements et d'institutions internationales)*

Une journée riche et fructueuse en échanges et partages, fut-elle. Ce présent document résume les principales activités menées à l'occasion de ladite journée.

1. NOTE COVID-19 ET EDUCATION

Au lendemain des évènements de la crise sanitaire liée à la COVID-19 et de ses conséquences sur l'éducation, notamment la fermeture des écoles, la prolifération des solutions numériques pour assurer la pérennité de l'éducation, l'accès limité à une éducation à distance pour certaines couches sociales des populations dans l'espace francophone et la surfacturation des frais scolaires par certaines écoles privées, le Réseau Francophone contre la marchandisation de l'éducation a produit une note synthétisant les informations sur la COVID-19 mettant en évidence les liens entre numérique et éducation. La quintessence de la note a été présentée à l'occasion du webinaire par le coordinateur du réseau, M. Sylvain DALA. Elle est composée essentiellement de trois parties. D'abord les données collectées au sein du réseau francophone ont démontré que la pandémie covid-19 a été un catalyseur pour le marché éducatif numérique, ensuite la faible accessibilité à une éducation numérique et à distance par et pour tous et toutes a été mise en exergue. **Enfin, le réseau a affirmé que la clé d'un système éducatif inclusif et équitable est l'éducation publique gratuite.**

Cette note a été une introduction au webinaire à travers ses questionnements adressés aux organisations de la société civile, aux gouvernements et aux institutions internationales sur les actions qu'ils ont entreprises pour réguler la croissance des entreprises privées, notamment dans le domaine du numérique éducatif et pour assurer l'accès au numérique éducatif pour tous et toutes lors de la crise sanitaire due au Covid.

2. LES MESSAGES CLÉS

En amont de la journée de mobilisation, le Réseau a organisé une campagne digitale de diffusion de messages clés sur les réseaux sociaux. A cet effet, le réseau a produit et diffusé quelques visuels comportant des messages clés en lien avec la promotion d'une éducation publique, la régulation des acteurs privés dans l'éducation. Ces messages étaient une occasion pour le réseau d'attirer l'attention des gouvernements

sur la nécessité d'avoir une éducation publique de qualité et accessible par et pour tous et toutes. Des organisations membres ont fait des retours sur ce qu'elles ont fait à l'occasion de la campagne numérique. Nous avons l'exemple de l'ONG [BENIN-ALAFIA](#), qui pour marquer cette journée, a diffusé des messages clés dans près de 80 forums nationaux (WhatsApp) à l'aide des différents posters proposés. Elle a touché plus de quinze milles (15.000) personnes grâce à cette large diffusion.

En retour, elle a reçu le soutien du Président du Syndicat National des Professeurs des Lycées et Collèges (SYNAPROLYC) et celui du Cadre Départemental de Concertation des ONG intervenant dans le sous-secteur des Enseignements Maternel et Primaire (CDC/ONG/MEMP) de l'Ouémé au Bénin. Ces entités ont promis d'accompagner les activités de lutte contre la marchandisation de l'éducation.

Dans un proche avenir, les actions de plaidoyer se feront en synergie avec ces deux structures pour des impacts plus durables au niveau de leur pays, a soutenu le président de l'ONG, Sagbo Mathieu KAKPO.

3. PRODUCTION ET DIFFUSION DE VIDÉOS SUR LA MARCHANDISATION

Des courtes vidéos de mobilisation citoyenne relayant les messages clés et l'appel à participer à la journée de mobilisation du 22 septembre ont été diffusées par plusieurs organisations. L'ONG Ymae du Congo a réalisé une [vidéo](#) sur les cas de marchandisation de l'éducation et de violation du droit à l'éducation. Rappelons que l'ONG Ymae mène actuellement une campagne sur le monnayage de l'éducation publique dénommée « Ecole eza mombongo » qui signifie "l'école n'est pas un commerce".

Le réseau a également reçu une vidéo de l'ONG Solidarité Laïque Méditerranée avec un appel à défendre l'éducation publique porté par Héla NAFTI, sa Présidente.

A l'occasion du webinaire, une [vidéo](#) du réseau a été diffusée à l'introduction. C'est une vidéo sur la marchandisation de l'éducation en plusieurs langues avec l'hashtag [#Nevendezpasleducation](#)

4. WEBINAIRE/PANEL

Le [webinaire](#) fut l'activité phare de la journée de mobilisation contre la marchandisation de l'éducation dans l'espace francophone. Placé sous le thème : « *Promouvoir l'éducation publique et régler les acteurs privés, dans un contexte marqué par la*

pandémie de la COVID-19 et l'expansion de solutions éducatives numériques », il a été marqué par la présence des représentants des organisations de la société civile, de gouvernement et d'institution internationale. Il s'est tenu le 22 Septembre 2021 de 14h à 16h GMT et a réuni environ une centaine de personnes en ligne.

A l'entame du webinaire, Delphine DORSI, Directrice de [Initiative pour le Droit à l'éducation](#) a souhaité la bienvenue aux participant.es au nom du réseau francophone. Après une brève présentation du réseau, elle a procédé à la diffusion d'une [vidéo](#) sur la marchandisation de l'éducation avant de passer le témoin à M. Sylvain DALA, coordinateur du Réseau Francophone contre la marchandisation de l'éducation. Sa présentation a porté sur l'état des lieux de la marchandisation de l'éducation dans le contexte de la crise sanitaire liée à la COVID-19 qui avait fait l'objet de production d'une note de synthèse. Nous avons retenu de sa présentation que la pandémie a été et reste un catalyseur du marché éducatif numérique, ensuite l'existence d'une faible accessibilité à une éducation numérique et à distance par tous. Enfin, il a affirmé que la clé d'un système éducatif inclusif et équitable est l'éducation publique gratuite.

Les discussions se sont poursuivies avec les interventions des représentants de la société civile pour partager leurs expériences en matière de marchandisation de l'éducation dans un contexte marqué par la crise sanitaire et la flambée des solutions numériques sous la modération de Aya DOUABOU, chargé de programme à [GI-ESCR](#).

D'entrée de jeu, Oliver TANKEU du [CEFAN](#) a affirmé qu'au Cameroun les parents d'élèves pensent que les établissements publics n'offrent pas une éducation de qualité. Ils préfèrent envoyer leurs enfants dans des écoles privées car elles sont supposées remplir les conditions d'environnement et de sécurité que les parents exigent. Il souligne que le gouvernement avait fait des efforts pour améliorer cela, mais à part la diminution de frais, il n'y a pas eu de progrès sur les autres aspects. Pour une réduction de la marchandisation de l'éducation, il propose entre autres une amélioration du niveau de suivi dans les écoles publiques, un bon traitement des enseignants des écoles publiques, une réduction des effectifs dans les écoles publiques, plus d'infrastructures éducatives, etc. Pour Amadou DAHOU du [Mouvement Ivoirien des Droits de l'Homme \(MIDH\)](#), l'Etat ivoirien avait proposé des programmes éducatifs à la radio, mais également par la voie numérique à travers une

entreprise (EdTech) qui a développé une plateforme de cours en ligne, [ENEZA Education](#). L'entreprise a bénéficié du soutien du gouvernement. Elle a donc offert une éducation numérique gratuite pour deux semaines sur la télé et la radio nationales. Après deux semaines, l'entreprise a commencé à commercialiser ses services entraînant ainsi inaccessibilité de tous à cette plateforme. Le MIDH a saisi l'occasion pour parler de son rapport d'étude sur la privatisation et la marchandisation sur le droit à l'éducation en Côte d'Ivoire.

Les discussions se poursuivent avec Alioune LOUM de la [COSYDEP](#) au Sénégal et Serge BONDEDI de la [YMAE](#) en RDC qui ont fait part du plaidoyer qu'ils mènent dans leurs différents pays pour inciter le gouvernement à établir un cadre réglementaire pour les acteurs privés impliqués dans des services d'éducation. En RDC, par exemple, l'éducation numérique a été institutionnalisée et les tarifs fixés. Au Niger, Braham MOUMOUNI de [l'ASO-EPT](#) a également rapporté que leur plaidoyer a abouti à une note gouvernementale interdisant l'augmentation des frais scolaires pour les écoles privées. Ces dernières n'opèrent désormais plus dans un vide réglementaire. Stéphane VIGNEAULT du [Mouvement L'école ensemble](#) au Québec a souligné que la crise sanitaire a été un révélateur des défaillances d'un système éducatif public qui n'est pas de qualité. Il a ajouté que les élèves socio-économiquement désavantagés forment la majorité des élèves des écoles publiques qui en temps de pandémie n'ont pas pu continuer les cours. Mais, nonobstant la crise sanitaire les écoles privées et semi publiques, n'ont pas eu de problèmes pour basculer dans le système numérique. Après les interventions des représentants d'organisations de la société civile, M. AVODAGBE Dèwanou, Directeur de cabinet du Ministre de l'éducation du Bénin est intervenu. Il a fait cas des problèmes auxquels l'éducation publique fait face avec la multiplication des écoles privées. Il a indiqué que le gouvernement lutte contre cette prolifération en augmentant la qualité de l'éducation publique, en employant des professeurs qualifiés pour améliorer le ratio élèves/ maître dans les écoles publiques par exemple. Il soutient ses propos en s'appuyant sur des citations juridiques à l'instar de la loi 90/32 du 11 décembre 1990 du Bénin.

Monsieur Dr. Guy KABA, représentant de la [CONFEMEN](#), a avancé quelques pistes de solutions éducatives numériques qui ont permis une éducation plus inclusive. Notamment l'élaboration de la plateforme [Imagin'École](#) qui a été mise en œuvre dans 10 pays de l'Afrique francophone en partenariat avec l'UNESCO et le Ministère de

l'éducation nationale et de la jeunesse de France et qui mutualise les ressources éducatives dans une logique d'appui solidaire à la continuité de l'éducation. Ce travail a accompagné les projets de recherche qui montrent les impacts du Covid-19 sur l'aggravation des inégalités préexistantes causées par les écoles privées, tel le projet MILO (monitoring the impact of COVID on Learning outcome). Il a indiqué que même s'il y a une disparité dans l'usage du numérique entre l'Europe et l'Afrique, cela est en train de s'améliorer, informant par exemple que le taux d'usage de la téléphonie mobile est passé de 5% en 2003 à 73% en 2014. Selon lui, même si le taux d'accès à internet reste limité, l'usage important du smartphone offre des solutions intéressantes pour l'éducation à distance.

Les échanges avec le Directeur de cabinet du Ministre de l'éducation du Bénin et le représentant de la CONFEMEN ont été modérés par Jean-Hervé COHEN, président du [CSFEF](#).

Le webinaire a été conclu par Carole COUPEZ, déléguée générale-adjointe de [Solidarité Laïque](#) par des remerciements à l'endroit des participants, des intervenants et des modérateurs. Elle a invité les différentes organisations à continuer la mobilisation autour de la promotion du droit à une éducation publique de qualité pour tous et toutes. Elle a signifié que la prochaine étape est le plaidoyer pour l'introduction du paragraphe dans la déclaration finale du [18e sommet de la francophonie](#)¹ initialement prévu pour le 21 et 22 Novembre 2021 en Tunisie.

5. AUTRES ACTIONS MENÉES EN MARGE DE LA JOURNÉE DE MOBILISATION

→ Au-delà du webinaire organisé par le Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation le 22 Septembre 2021, Solidarité Laïque, membre du réseau, a organisé un webinaire croisé avec les membres de toutes ses antennes. Il s'est tenu de 16h30-18h GMT sur le thème : « **Comment lutter**

¹ Le sommet a été reporté à l'année prochaine (2022)

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/francophonie-et-langue-francaise/actualites-et-evenements-lies-a-la-francophonie-et-a-la-langue-francaise/actualites-et-evenements-2021-lies-a-la-francophonie-et-a-la-langue-francaise/article/sommet-de-la-francophonie-q-r-extrait-du-point-de-presse-13-10-21>

contre la marchandisation de l'éducation : réalités de la privatisation et marchandisation de l'éducation en France, en Méditerranée, en Afrique de l'Ouest et dans les Caraïbes » sous la modération de Anne-Marie Harster, Présidente de Solidarité Laïque avec des exemples concrets illustratifs des enjeux en France, Tunisie, Burkina Faso et Haïti.

→ Aussi les Syndicats Nationaux de **SYNEFAN et AGEDE-NIGER** ont organisé une conférence de presse avec environ 15 autres organisations de la société civile à l'occasion de la journée de mobilisation qui a été marquée par la présence d'une radio nigérienne. A l'occasion, ils ont abordé la problématique de la marchandisation et de la privatisation de l'éducation.

CONCLUSION

Organisée en amont du 18^e sommet de la Francophonie, le Réseau francophone contre la marchandisation de l'éducation a tenu sa première journée de mobilisation contre la marchandisation de l'éducation le 22 Septembre 2021. Au menu de cette journée, une large diffusion de messages clés sur le droit et la promotion de l'éducation publique dans les canaux de communication des organisations membres du réseau, la production d'une note technique de plaidoyer sur éducation et covid-19, la production et diffusion de petites vidéos relatant des expériences sur la marchandisation de l'éducation et le numérique. L'activité phare qui a marqué cette première journée est la tenue du webinaire ponctué par des interventions des représentants de la société civile, de gouvernements et d'institutions internationales. Durant deux heures de temps, des échanges fructueux se sont déroulés entre participants et panélistes. Carole COUPEZ pour le Réseau francophone, a conclu ce temps fort de mobilisation citoyenne en appelant le Réseau à étudier la possibilité de faire reconnaître cette journée auprès des Nations-Unies comme une journée mondiale.

Le RDV est déjà pris pour le 22 septembre 2022 !